

MISER SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DURABLE

• 925 millions \$ sur 4 ans pour l'industrie forestière

- Enveloppe de prêts de 425 millions \$ pour soutenir et accélérer la modernisation des entreprises
- 210 millions \$ pour les travaux sylvicoles et la réduction des coûts d'opération
- 44 millions \$ en soutien particulier aux travailleurs forestiers
- Le taux du crédit de taxe sur le capital sur les investissements est triplé et porté à 15 %
- Nouveau crédit d'impôt remboursable pour la construction de chemins d'accès en forêt

• Aide aux agriculteurs

- 77 millions \$ pour la construction de nouveaux laboratoires de pathologie animale
- Crédit d'impôt de 30 % pour l'achat d'installations de traitement du lisier de porc
- 3 millions \$ pour les produits du terroir et l'industrie des alcools artisanaux
- Près de 2 millions \$ pour protéger les oiseaux d'élevage contre les infections

• Transport en commun et réduction des gaz à effet de serre

- 1,5 milliard \$ de plus sur trois ans pour les infrastructures et équipements de transport en commun
 - Rénovation des stations du métro de Montréal et remplacement de ses wagons
 - Développement de la desserte nord-est de Montréal par un nouveau train de banlieue
 - Mise en place d'installations d'entretien pour le Réseau de transport de la Capitale
- Remboursement de la TVQ allant jusqu'à 1 000 \$ sur l'achat de véhicules hybrides
- Remboursement complet de la taxe sur les carburants aux sociétés de transport en commun
- Incitatif fiscal pour les entreprises qui défraient les coûts du laissez-passer de leurs employés

RENDRE L'ÉCONOMIE PLUS COMPÉTITIVE

• 362 millions \$ de réduction d'impôt pour les contribuables

- Hausse de 500 \$ à 1 000 \$ de la déduction pour les travailleurs qui profitera à 3,2 millions de personnes
- Bonification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée

• Réduction du taux d'imposition des PME à 8 %

• 75 millions \$ sur trois ans pour l'innovation et la R-D

- Valoriser la recherche universitaire
- Améliorer les incitatifs à la R-D pour les PME
- Financer les organismes voués à la recherche

Pour nos municipalités

- Moderniser les infrastructures de l'aéroport de Québec
- 112,5 millions \$ sur cinq ans pour augmenter la contribution du gouvernement aux coûts des services de la Sûreté du Québec à 50 % d'ici 2010
- Plein paiement par le gouvernement de la totalité des taxes foncières afférentes aux musées, à la Grande Bibliothèque et au Grand Théâtre de Québec
- Nouveau partenariat financier avec les municipalités

Pour nos régions

- 30 millions \$ en financement additionnel dans les FIER-Régions
- 15 millions \$ d'augmentation par an de l'enveloppe du Fonds local d'investissement pour les trois prochaines années
- 8 millions \$ de plus par année pour les CRE
- Augmentation de 100 à 150 millions \$ du montant annuel que Capital régional et coopératif Desjardins est autorisé à lever pour ensuite l'investir dans les régions ressources et les coopératives
- Relocalisation à Val-d'Or du siège social de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)
- 12,5 millions \$ consacrés au développement de nouvelles entreprises dans les créneaux d'excellence identifiés dans les différentes régions
- 12,5 millions \$ de plus par année au Fonds de partenariat touristique pour la promotion de toutes les régions du Québec

www.fondsdesgenerations.com

Les Points saillants sont publiés par le :
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
1^{er} trimestre 2006

Finances
Québec



Budget 2006-2007

Points saillants

Le Québec de demain
se dessine aujourd'hui

Québec



PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

Voici un budget responsable inspiré par quatre grands objectifs :

- améliorer notre système de santé et notre réseau d'éducation
- créer de la richesse dans un contexte de développement durable
- développer et moderniser nos infrastructures
- réduire le poids de la dette

C'est notre engagement pour un Québec meilleur. Un Québec responsable en marche vers une plus grande prospérité.

Avec la mise en place du Fonds des générations, le gouvernement franchit une autre étape dans l'assainissement des finances publiques et fait un pas de plus pour améliorer l'équité envers les générations futures.

LE FONDS DES GÉNÉRATIONS

- Objectif : ramener la dette en deçà de 25 % du PIB d'ici 2025
- Capitaliser sur notre ressource collective renouvelable la plus importante : **l'eau**
 - Versement dans le Fonds des générations des droits hydrauliques payés par Hydro-Québec
 - Versement des droits hydrauliques déjà perçus auprès des producteurs privés d'hydroélectricité
 - Versement d'une partie des bénéfices provenant de la vente du surplus d'électricité sur les marchés étrangers
 - Instauration d'une redevance sur le captage de l'eau
- Revenus de plus de 600 millions \$ par année à compter de 2008-2009
- 30 milliards \$ auront été consacrés au remboursement de la dette en 2025

INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

La santé : toujours au sommet des priorités

- Un budget de 22,1 milliards \$ en 2006-2007
 - Hausse de 1,3 milliard \$ (hausse de 4,2 milliards \$ en trois ans)
 - Croissance de 6,3 % en 2006-2007
 - Améliorer l'accès à la chirurgie et le fonctionnement des salles d'urgence
 - Renforcer la lutte contre le cancer
 - Améliorer le soutien aux jeunes en difficulté
- Investissements additionnels de 485 millions \$
 - Équipements médicaux de pointe telles les installations de radio-oncologie et de cardiologie
 - Ajout de nouveaux lits en CHSLD
 - Aide aux personnes âgées en perte d'autonomie
- 159 millions \$ pour le maintien à domicile des personnes âgées, une hausse de 54 millions \$
 - Bonification du crédit d'impôt
 - 180 000 aînés de plus pourront en bénéficier
 - Admissibilité aux services infirmiers

L'éducation : l'avenir de nos enfants

- Un budget de 13 milliards \$ en 2006-2007
 - Hausse de 660 millions \$ (hausse de 1,6 milliard \$ en trois ans)
 - Croissance de 5,4 % en 2006-2007
 - 100 millions \$ de plus pour les élèves en difficulté
 - Ajout d'une heure trente minutes d'enseignement par semaine au primaire
 - Apprentissage de l'anglais dès la 1^{re} année
- 300 millions \$ pour moderniser les écoles et améliorer l'équipement

Pour nos jeunes

- 110 millions \$ sur trois ans pour une nouvelle stratégie jeunesse
- 25 millions \$ par année en crédits d'impôt pour stage en milieu de travail
- 500 millions \$ d'investissements sur cinq ans générés par la création du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
 - Construction de piscines, de terrains de soccer ou de football, de salles de gymnastique, de pistes d'athlétisme et de centres sportifs

Mettre en valeur notre culture et notre patrimoine

- 200 millions \$ d'investissements sur cinq ans pour la création du Fonds culturel du patrimoine québécois
- 58 millions \$ pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations
 - Développer les bibliothèques municipales
 - Mettre en valeur le patrimoine religieux
 - Budget doublé pour les écoles de musique et de danse

Faciliter la conciliation travail-famille

- 12 millions \$ sur trois ans pour le service de garde en milieu scolaire pendant la semaine de relâche
- 3 millions \$ pour les haltes-garderies communautaires
- 30 000 nouvelles places en garderie depuis trois ans
- Soutien aux enfants : 500 millions \$ versés tous les trois mois à 850 000 familles
- Mise en place du Régime québécois d'assurance parentale

Faire preuve d'équité et de générosité

- 158 millions \$ pour la construction et la rénovation de logements sociaux
 - Construction de 1 400 logements sociaux additionnels, 20 000 depuis quatre ans
 - 45 millions \$ sur trois ans pour la rénovation de logements sociaux existants
 - 29 millions \$ de plus pour compenser la hausse des coûts de construction
- Contribution à un fonds d'investissement de 58 millions \$ pour les entreprises collectives
- 1,5 million \$ additionnels pour l'aide aux victimes d'actes criminels
- Augmentation du crédit d'impôt pour dons

DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

- Maintien du déficit zéro
- Depuis 2003, croissance des dépenses limitée à 3,7 %
- Croissance des dépenses limitée à 3,1 % pour 2007-2008
- 4,7 milliards \$ d'investissements en immobilisations
- Améliorer la transparence budgétaire, notamment par la publication mensuelle des résultats financiers